



## Compte rendu de l'Assemblée générale ordinaire 2023

L'Assemblée générale ordinaire de l'AECIUT s'est tenue le vendredi 8 décembre 2023 de 10h40 à 15h15 à l'IUT Paris – Rives de Seine, Bâtiment Versailles – site Mirabeau (salle 2 sous amphi), 143 avenue de Versailles, 75016 Paris.

---

1. Rapport moral .....	2
2. Rapport financier .....	2
3. Renouvellement de l'équipe du Bureau et des chargés de mission.....	5
4. La revue <i>Pratiques de la communication</i> .....	10
5. Un nouveau support de communication : le « roll-up » de l'AECIUT .....	11
6. Les 24 <sup>e</sup> Rencontres de l'AECIUT : Brest (6-7 juin 2024).....	12
Annexe 1. Décompte des personnes présentes et des pouvoirs.....	16
Annexe 2. Rapport moral du Président .....	19

Le Président, Pascal PLOUCHARD, ouvre la séance de cette assemblée générale ordinaire à 10h40. Sur les quelque 150 adhérents à jour de leur cotisation, à ce moment précis, on dénombre 13 personnes. On trouvera en annexe 1 (p. 16) la liste de tous les membres présents lors de cette assemblée générale avec la liste des pouvoirs.

## 1. RAPPORT MORAL

### 1.1. PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL

Le Président donne lecture de son rapport moral, intitulé « Avars cognitifs : que votre règne advienne ! ». On trouvera l'intégralité de son texte, qui prend en compte les ultimes repentirs d'auteur, en annexe 2 (p. 19).

### 1.2. DISCUSSION

Le Président est chaleureusement applaudi, non seulement pour cet exercice de style qu'il maîtrise à la perfection, mais aussi pour l'ensemble de son œuvre depuis 2016.

Corinne PATERLINI confirme le danger que peut représenter l'IA et indique que le fameux *ChatGPT*, qui a tant fait parler de lui en 2023, est désormais dépassé par la dernière innovation de Google, *Gemini*, qui « voit » et qui peut même réaliser des opérations de déduction. Dans ce contexte, le risque est grand, confirme-t-elle, de déléguer notre pensée à ceux qui créent des algorithmes.

Le Président indique qu'il s'agit là d'une thématique *incontournable* à inscrire au programme de nos prochaines Rencontres.

### 1.3. MISE AUX VOIX

Avant que ce rapport moral ne soit mis au vote, le Secrétaire, Jean-Louis FORT, fait le point sur le nombre de votants :

présents : 13      pouvoirs parvenus *et* valides : 4      votants : 17.

- Approbation du rapport moral à l'unanimité.

13 + 4 (pouvoirs) = **17 POUR**

## 2. RAPPORT FINANCIER

### 2.1. PRÉSENTATION DES COMPTES

La Trésorière, Giovanna MUSILLO, fait état du bilan financier de l'Association. Elle félicite le Président pour sa gestion « en bon père de famille », selon l'expression consacrée : les comptes sont toujours aussi sains.

On trouvera ci-après la position des comptes juste avant la tenue de l'Assemblée générale.

Solde en € arrêté au	08.12.2022	06.12.2023
- Compte courant .....	1 882,82	6 596,34
- Livret bleu .....	9 261,21	5 340,84
- Total.....	<b>11 144,03</b>	<b>11 937,18</b>

Compte tenu des dépenses à venir, le compte courant n'a pas été autant abondé. Giovanna Musillo souhaite donc qu'il soit procédé à un virement de 4 000,00 € sur notre livret bleu, un livret développement durable rémunéré. Mais comme ce sera après cette assemblée générale, c'est une opération, précise-t-elle, qui relèvera de la responsabilité du nouveau Trésorier. Giovanna Musillo fait ensuite état des recettes et des dépenses, poste par poste.

### **2.1.1. Recettes**

Au titre des recettes, elle présente les différentes subventions qui nous ont été allouées pour un montant total de 2 450,00 €. Il est à noter la très importante contribution du Laboratoire Ligérien de Linguistique (UMR 7270), le laboratoire de recherche auquel est rattachée Layal Kanaan-Caillol. Nous continuons de toucher des droits d'auteurs de la part des éditions *L'Harmattan* pour un montant de 498,86 €. Le poste des adhésions atteint 3 200,00 €. Les frais d'inscription pour les Rencontres d'Orléans s'élèvent à 2 185,00 €.

### **2.1.2. Dépenses**

Au titre des dépenses, on retrouve toujours les mêmes postes. Les rencontres d'Orléans représentent un total de 4 052,52 €. Giovanna Musillo rappelle à cette occasion qu'un repas est pris en charge par l'Association, une dépense que nous pouvons nous permettre. Le « Prix d'écriture des IUT » a nécessité un décaissement de 1 173,39 €. Diverses autres dépenses ont été enregistrées. L'Association rembourse en effet certains déplacements et des repas quand il s'agit de représenter l'AECIUT. La trésorière attire notre attention sur les frais bancaires. La souscription au module *PayAsso* représente à elle seule 93,84 €. Pour payer ce service, il faut cinq adhésions. Giovanna Musillo se fait encore un peu plus concrète : *PayAsso* coûte 0,66 € par adhésion. Mais elle a remarqué que, depuis le 4 décembre dernier, le service a considérablement augmenté : il est passé à 0,78 € par adhésion.

**[11h12. Arrivée de Peggy Raffy-Hideux. Le nombre de présents est désormais de 14 et le nombre de votants, avec les procurations, est de 18.]**

## **2.2. REMARQUES ET DISCUSSION**

### **2.2.1. La visibilité de tous nos partenaires sur notre site**

Corinne PATERLINI, qui a procédé, par acquit de conscience, à une petite vérification, intervient pour dire qu'il faudrait insérer le logo du LLL (UMR 7270) sur notre site.

### **2.2.2. Pour une remise en question de notre domiciliation bancaire**

#### ***- Le module PayAsso et ses ratés***

Corinne PATERLINI, qui est aussi chargée des adhésions, indique qu'il est plus que souhaitable de changer de domiciliation bancaire. En effet, explique-t-elle, depuis les derniers changements de postes dans le Bureau (trésorière, webmestre), elle se trouve confrontée à des difficultés récurrentes avec le module *PayAsso* du Crédit Mutuel, avec d'inévitables consé-

quences pour les adhérents qui n'ont pas toujours de retour sur leur paiement. Corinne PATERLINI fait en outre remarquer que la prestation du paiement en ligne des adhésions sur le site n'est pas facturée par le Crédit Agricole. De l'avis d'Anne-Marie HINAULT, ces difficultés sont sans doute moins liées à la banque qu'au type de compte lui-même, un « compte associatif ». Anita MESSAOUI indique pour sa part l'existence d'HelloAsso...

Pascale VERGELY, qui précise que c'est sous son mandat de trésorière que l'on a souscrit à *PayAsso*, fait reconnaître que si un tel service a un coût, il est non moins vrai que c'est extrêmement pratique pour la gestion au quotidien. Selon elle, changer de banque n'est pas souhaitable. Il vaudrait mieux dissocier la domiciliation des comptes bancaires du module de paiement adossé à notre site. Quoi qu'il en soit, conclut-elle, si toutefois la décision de changer de banque devait être prise, il faudrait alors bien s'assurer qu'il n'y aura plus de problèmes à l'avenir.

C'est une discussion qu'il faudra avoir, conclut la Trésorière, qui prend soin de préciser que la décision appartiendra à son successeur.

#### **- Les adhésions par bon de commande**

Jean-Louis FORT attire l'attention sur un autre mode de paiement des adhésions qui complexifie les procédures. En effet, certains demandent à ce que ce soit leur IUT qui finance leur adhésion, en passant par le système du « bon de commande ».

Pascale VERGELY rappelle la politique de l'ancienne présidente, Mathilde Nouailler, en la matière : l'adhésion est à considérer comme une démarche volontaire d'une personne physique et ne relève pas des personnes morales que sont les IUT. En outre, poursuit Pascale Vergely, cela représente une débauche de temps et d'énergie de notre part. Le Président fait juste remarquer que ce sont souvent des adhésions groupées pour un seul IUT. Après vérification, Giovanna MUSILLO indique que le nombre de demandes pour ce type de paiement n'a concerné que cinq personnes cette année. Cela est donc jugé une pratique gérable.

### **2.3. MISE AUX VOIX**

L'Assemblée générale est appelée à se prononcer sur le bilan financier. Le bilan financier est adopté à l'unanimité. L'opération de virement de compte à compte sera à faire par le nouveau Trésorier.

présents : 14          pouvoirs parvenus *et* valides : 4          votants : 18.

- Approbation du rapport financier à l'unanimité.

14 + 4 (pouvoirs) = **18 POUR**

### **2.4. ADDENDUM : POUR UNE AUGMENTATION DU PRIX DE LA COTISATION**

*Pour des questions de clarté de l'exposition, il a été choisi de placer ici le point suivant, alors qu'il a été traité l'après-midi.*

#### **2.4.1. Proposition d'augmentation**

Lors de la rapide présentation des Rencontres de Brest, au détour d'une remarque sur le montant des frais d'inscription aux Rencontres, qui n'ont pas vocation à être augmentés (65 €), Corinne PATERLINI et Pascal PLOUCHARD soulèvent la question de l'augmentation du prix de la cotisation. Bien que le chapitre financier soit clos, ils aimeraient que l'on aborde cette question : le passage de 20,00 € à 25,00 €.

## **2.4.2. Discussion**

Plutôt que de relever le montant des cotisations, Cécile GAVOILLE préférerait pour sa part que l'on s'attache à développer la recherche des subventions. En ces temps d'inflation, rappelle-t-elle, toute économie est bonne à prendre pour nos collègues. Comme elles concernent les institutions, les subventions constituent une manne potentielle de financement bien plus importante. La boîte à outils existante (dossier de présentation de l'Association, modèle de lettre de demande de subvention) pourrait se voir ainsi étoffée de modèles de courriels qu'il n'y aurait plus qu'à copier-coller et à légèrement adapter avant de les envoyer aux responsables de nos IUT.

Pour une meilleure efficacité de la procédure, Giovanna MUSILLO propose même que ces éléments ne soient pas seulement accessibles depuis notre site internet mais qu'ils soient directement envoyés par courriel à tous les adhérents. Cela pousserait ainsi plus de personnes à se faire les ambassadeurs de l'Association.

Corinne PATERLINI et Pascal PLOUCHARD font justement valoir que l'inflation touche tout le monde. Vérification faite, le montant de la cotisation n'a pas été relevé depuis l'assemblée générale du 1<sup>er</sup> décembre 2017 (passage de 15,00€ à 20,00 €). Le Secrétaire pointe tout de même un petit problème technique. S'il est décidé d'augmenter le montant, il est impératif ou bien de faire le nécessaire pour les pages PayAsso associées à notre site internet, qu'actuellement nous ne pouvons pas mettre à jour nous-mêmes, intègrent ces dispositions... ou bien que nous sortions au plus vite de ce système pour en trouver un autre.

## **2.4.3. Mise aux voix**

L'augmentation de la cotisation à 25,00 € est soumise au vote. Compte tenu de l'absence prévue de Pascale Vergely pour l'après-midi, l'effectif est de 13 membres, pour 4 pouvoirs, soit 17 votants.

présents : 13	pouvoirs parvenus <i>et</i> valides : 4	votants : 17.
- Relèvement du montant de la cotisation de 20,00 € à 25,00 € adopté.		
	ABSTENTION	3 + 1(pouvoir) = 4
	CONTRE	3 = 3
	<b>POUR</b>	<b>7 + 3 (pouvoirs)= 10</b>

## **3. RENOUELEMENT DE L'ÉQUIPE DU BUREAU ET DES CHARGÉS DE MISSION**

### **3.1. LE BUREAU À PROPREMENT PARLER**

#### **3.1.1. Deux postes à renouveler**

##### ***- Un poste de président... pour une Présidente***

Comme il l'avait annoncé à l'Assemblée générale en 2022, le Président présente officiellement sa démission : il est grand temps, estime-t-il, qu'une autre personne porte les couleurs de l'Association. Il annonce avoir reçu une seule candidature, celle de Cécile Gavaille, à qui il cède la parole, pour qu'elle explique le sens de sa démarche.

Cécile GAVOILLE avoue que l'absence récurrente de volontaires pour présider à la destinée de l'AECIUT l'a beaucoup fait réfléchir. Cela l'a poussée à prendre ses responsabilités en s'engageant davantage pour cette association à laquelle elle demeure très attachée. Cécile Gavoille indique tout d'abord vouloir s'inscrire dans la continuité : elle souhaite perpétuer l'esprit de l'Association et porter ainsi haut et fort les valeurs qui sont les nôtres et, tout particulièrement, l'humanisme. Elle souhaite également ancrer notre « ressource » dans l'esprit critique en l'associant toujours étroitement aux sciences humaines.

Mais l'AECIUT se caractérise aussi par son esprit de convivialité. C'est un collectif qu'elle connaît et apprécie depuis dix ans maintenant, confie-t-elle. Sensible à la pensée d'Edgar Morin et à ses « boucles rétroactives », Cécile Gavoille insiste sur la dynamique de l'Association et sa capacité à savoir se remettre en question, à évoluer et ce, toujours dans un climat bienveillant. Elle s'engage à promouvoir un mode de gouvernance qui prenne en compte cet aspect, sachant compter sur l'efficacité d'un collectif qui s'avère toujours plus fort que la somme des individus qui le composent.

#### **- Le poste de trésorier**

Giovanna MUSILLO rappelle avoir accepté bien volontiers de redevenir trésorière en 2021, à la suite de la démission de Pascale Vergely, laquelle venait d'accéder à la fonction de directrice-adjointe de l'IUT de Bordeaux. Mais lors de l'assemblée générale de 2022, année de renouvellement du Bureau, elle avait été très claire : quoi qu'il en soit, elle mettrait fin à ses fonctions de Trésorière l'année suivante.

Cette démission qu'elle présente officiellement n'est bien évidemment pas la marque d'un quelconque désintéret pour l'Association, bien au contraire ! Très prenante, son activité d'élue comme conseillère municipale l'a finalement contrainte à démissionner de trois autres associations dont elle était trésorière. Cette année, elle a dû dresser l'amer constat qu'elle n'était plus en mesure de répondre aux différentes sollicitations aussi vite qu'il le fallait pour l'AECIUT. Elle remercie donc le Président pour sa compréhension et pour la réactivité avec laquelle il a su se substituer à elle pour assumer certaines des tâches qui étaient normalement dévolues à la trésorière.

Constatant que ce poste ne suscitait guère l'enthousiasme, faute de candidat, Pascal PLOUCHARD, futur ex-Président, se propose pour assumer cette fonction.

#### **3.1.2. Les autres postes du Bureau : vice présidence et secrétariat**

Compte tenu de ces démissions, seuls les postes de Président et de Trésorier étaient à pourvoir, car, comme le fait remarquer le Secrétaire, il ne s'agit pas d'une année électorale. Les autres membres du Bureau, non démissionnaires, ont donc vocation à continuer d'assumer le mandat de trois ans (2022-2025) qui leur a été confié l'an passé.

Layal KANAAN-CAILLOL exprime ainsi tout le plaisir qu'elle aura à travailler avec la nouvelle Présidente et à réfléchir avec elle à de nouveaux projets toujours plus ambitieux. Jean-Louis FORT, quant à lui, affirme être toujours aussi sensible à cette convivialité dont parlait Cécile Gavoille et qu'il souhaite continuer de développer à travers sa mission auprès des adhérents et des participants aux Rencontres. Il inscrira donc son action dans la continuité avec Cécile Gavoille ; mais, comme il l'avait déjà indiqué lors de la précédente assemblée générale, il rappelle qu'il n'est de Secrétaire perpétuel qu'à l'Académie...

Toutefois, dans un souci de lisibilité, la Vice-Présidente et le Secrétaire sont amenés à reconsidérer leur position. Ils présentent donc, eux aussi, leur démission... pour se représenter aussitôt aux suffrages de l'Assemblée générale. En d'autres termes, on assiste à une démission

en bloc du Bureau. De la sorte, un mandat de trois ans courra pour l'ensemble des membres du Bureau autour de la Présidente et la gestion de l'Association s'en trouvera grandement facilitée lors des prochaines échéances.

### **3.1.3. Mise aux voix**

La composition du nouveau Bureau pour un mandat de 3 ans est alors soumise au vote.

présents : 14          pouvoirs parvenus *et* valides : 4          votants : 18.

- Élection du Bureau (vote bloqué) à l'unanimité.

14 + 4 (pouvoirs) = **18 POUR**

La composition du nouveau Bureau est ainsi arrêtée, charge au Secrétaire de procéder à la déclaration en Préfecture. Les modifications devront également être répercutées sur notre site.

#### **Nouveau Bureau élu (mandat 2023-2026)**

- Présidente : Cécile GAVOILLE
- Vice-Présidente : Layal KANAAN-CAILLOL
- Secrétaire : Jean-Louis FORT
- Trésorier : Pascal PLOUCHARD (hors adhésions)

## **3.2. LES POSTES DE CHARGÉS DE MISSION**

Les chargés de mission secondent efficacement le Bureau en permettant à chacun de ne pas couler sous la tâche. Ce système, assez souple, permet également à l'Association de s'adapter à l'actualité. C'est la raison pour laquelle le nombre des chargés de mission et leur domaine d'action sont appelés à être redéfinis très régulièrement, notamment à l'occasion de la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

### **3.2.1. Pour une nouvelle chargée de mission : « numérique et pédagogie »**

Pascal PLOUCHARD présente Gaëlle Charles, enseignante en GEII à l'IUT de l'Indre (site de Châteauroux), avec laquelle il a eu l'occasion de beaucoup discuter de la question de l'IA pendant les dernières Rencontres et les JPP 2023 qui se tenaient à Bourges (28-30 juin).

#### ***- L'IA : une réalité incontournable aux nombreux enjeux qu'il nous faut cerner***

Gaëlle CHARLES présente les résultats d'un petit sondage (*Wooclap*) réalisé auprès de ses étudiants sur le fameux *ChatGPT*. Nous découvrons avec elle que les activités liées à *ChatGPT* dépassent largement le cadre académique. Il ne s'agit pas seulement, en effet, de résoudre des problèmes de programmation, de trouver de l'aide en matière de rédaction ou de compréhension de notions. *ChatGPT* s'est invité dans la vie des étudiants comme un divertissement parmi d'autres, voire, pour certains, comme un coach de vie, donnant de précieux conseils pour les relations amoureuses. Les étudiants, également interrogés sur les limites qu'ils pouvaient trouver à *ChatGPT*, ont produit des réponses très intéressantes : certains ont pointé le fait que cette intelligence artificielle pouvait donner des réponses erronées ou qu'elle ne précisait pas ses sources ; d'autres soulignaient le risque d'en être dépendants, etc. Sur la base de cette expérience, Gaëlle Charles compte mener une enquête de plus vaste ampleur dans le cadre de la nouvelle charge de mission qu'elle se propose d'assumer.

Les interventions qui suivent montrent tout l'intérêt que ce sondage a suscité. Pascal PLOU-CHARD encourage la nouvelle chargée de mission à finaliser son questionnaire et à le diffuser. Mais, suggère-t-il, il faudra bien veiller à ne pas se restreindre au seul nom d'un outil, *ChatGPT*, mais à s'attacher à la nature même de l'outil : l'IA « générative », « conversationnelle ».

Corinne PATERLINI réagit à l'irruption de la thématique amoureuse dans les réponses à ce questionnaire. Elle évoque le film de Spike Jonze, *Her*, sorti en 2013, où le protagoniste, incarné par Joaquin Phoenix, tombe amoureux de Samantha, une IA.

Ces premiers résultats, qui font état d'un certain esprit critique de la part des étudiants, rendent tout de même Anita MESSAOUI optimiste. Pascal PLOU-CHARD tempère son enthousiasme : s'il est d'accord avec elle sur le recul critique dont sont capables des étudiants, il est en revanche beaucoup plus circonspect concernant la catégorie des collégiens. Il en veut pour preuve cette mesure conservatoire prise dans les écoles de New-York : l'accès à *ChatGPT* a été purement et simplement bloqué.

#### **- Quelle dénomination adopter ?**

Si l'existence d'une telle charge de mission ne supporte pas la discussion, il faut en revanche préciser son intitulé, ce qui revient à en délimiter le champ. L'IA est certes la thématique qui pousse à la création de cette charge de mission, mais il faut que le spectre couvert ne soit pas aussi restreint. La toute première version, « nouvelles technologies », n'apparaît pas satisfaisante, certaines de ces technologies n'étant plus vraiment nouvelles... C'est la proposition « numérique et pédagogie » qui l'emporte.

Il est ensuite procédé à une revue des différents postes, eu égard aux disponibilités des personnes concernées et à l'actualité même de la mission en question.

### **3.2.2. Des postes reconduits avec de légères adaptations, le cas échéant**

#### **- Charge de mission : « Revue de l'AECIUT »**

Clémentine HOUQUE et Anita MESSAOUI souhaitent toujours s'engager au service de *Pratiques de la communication*. Elles comptent d'ailleurs présenter à cette Assemblée générale les hautes ambitions qu'elles nourrissent pour notre revue.

#### **- Charge de mission : « Réseaux sociaux »**

Lors de l'assemblée générale de 2022, Hélène FRANOUX avait indiqué pouvoir continuer sa mission ; mais elle demandait de l'aide. Cette année, Valérie RODIER-BELLEC se porte volontaire pour la seconder en alimentant le groupe *LinkedIn*, la page *Facebook* et le compte *X*.

#### **- Charge de mission : « FECODD »**

Même si le projet FECODD (Formation et Éducation aux Objectifs du Développement Durable) suscite toujours autant son intérêt, Cécile GAVOILLE est bien forcée de reconnaître que sa nouvelle fonction au sein de l'AECIUT ne lui permettra plus de suivre ce dossier. C'est Pascal PLOU-CHARD qui se propose alors en renfort auprès de Valérie RODIER-BELLEC.

#### **- Charge de mission : « Webmestre, adhésions »**

Tout le monde s'accorde à reconnaître avec PASCAL PLOU-CHARD l'importance cruciale de la fonction de webmestre. Corinne PATERLINI, qui fait l'unanimité à ce poste en s'acquittant de sa mission avec une redoutable efficacité, pour une réactivité qui est non moins remarquable, signale qu'elle pourrait nous adresser bien plus de *Newsletters* encore... si les adhérents par-

tageaient davantage leurs séquences en suivant l'exemple de Laurence Nivet. Ce faisant, Corinne Paterlini rend ainsi hommage à celle à qui elle a succédé... mais qui n'est toujours pas épargnée : l'ancienne webmestre continue de recevoir des notifications concernant le paiement des cotisations, à la suite des problèmes que nous rencontrons avec *PayAsso*.

### **3.2.3. Des charges de mission devenues obsolètes**

#### ***- Charge de mission : « BUT »***

Anne-Marie HINAULT le confirme : la réforme du BUT ayant vu le jour avec la publication des PN, la charge de mission BUT ne répond plus vraiment à un besoin. Certes, reconnaît-elle, il y aura toujours la nécessité d'une veille informationnelle ; mais cela n'implique pas le maintien d'une charge de mission. Ce faisant, elle nous glisse un petit scoop : la réécriture des PN est prévue pour 2027 ! Mais, au vu de la mine de certains, elle s'empresse aussitôt de nous rassurer : il ne s'agira que d'une réflexion à mener sur les intitulés des apprentissages critiques et des composantes essentielles. Pascal PLOUCHARD profite de l'occasion qui lui est donnée pour remercier encore nos deux chargées de mission, Anne-Marie Hinault et Christine Bolou-Chiaravalli, pour tout le travail qu'elles ont accompli dans ce contexte si particulier : une réforme menée dans l'urgence pendant la pandémie.

#### ***- Charge de mission : « Formation »***

Las ! La pandémie de Covid, entre autres, aura eu raison de cette belle ambition de formation que portait l'AECIUT : il s'agissait en particulier de proposer une formation à l'enseignement de la communication en IUT à destination des néo-recrutés (titulaires et/ou vacataires). La charge de mission « formation », occupée par Hélène Franoux, n'est donc plus d'actualité. Il nous faut l'accepter et en tirer les conséquences.

#### ***- Charge de mission : « écri+ »***

Lors de l'assemblée générale de 2022, Peggy RAFFY-HIDEUX avait manifesté son souhait de ne plus assumer cette fonction ; mais personne d'autre ne s'était proposé pour prendre la relève. Depuis, les personnes pressenties qui ont été sollicitées n'ont pas donné suite à cette proposition. Pascal PLOUCHARD reconnaît qu'écri+ n'en est plus vraiment à sa phase de projet mais à sa phase d'exploitation. Dans ces conditions, l'absence d'une chargée de mission écri+ ne lui semble pas problématique.

#### ***- Charge de mission : « Interaction Communication – Sciences et Techniques »***

Pascal PLOUCHARD signale que Julie Géan, qui assurait cette fonction, est entre-temps devenue cheffe de département MP (IUT de Bordeaux) ; ce qui ne lui laisse que peu d'occasions pour suivre ce dossier, sans qu'elle se désintéresse pour autant de cette question. Pascal PloucharD propose donc d'effacer cette ligne de la liste des chargés de mission.

### **3.2.4. Pour une nouvelle charge de mission « communication externe » ?**

Cécile GAVOILLE verrait bien la création d'un nouveau poste de chargé de mission « communication externe ». Le titulaire aurait pour fonction d'assurer une part active de lobbying.

Pascal PLOUCHARD lui répond que c'est précisément là que réside la spécificité de la fonction de président. C'est en effet au Président qu'il appartient d'avoir ce rôle de lobbying en assurant la visibilité de l'AECIUT auprès des différentes instances. Il tient tout de même à rassurer Cécile Gavaille dans l'exercice de cette responsabilité. Quand il ne pouvait se rendre disponible pour représenter l'AECIUT, explique-t-il, ce n'était pas pour autant un problème : il lançait un appel à volontaires auprès des membres du Bureau élargi. Très rares étaient les appels restés sans réponse. Telle est la force de notre « collectif ».

Anne-Marie HINAULT tient également à assurer Cécile Gavaille de son soutien actif dans cette mission : elle mettra bien évidemment son expérience à sa disposition et lui ouvrira son carnet d'adresses. Elle rappelle à cet égard le rôle d'intermédiaire qu'elle a pu jouer auprès de *be my media*, la ressource pédagogique dédiée à l'éducation aux médias, pour l'organisation de la formation de l'an passé, à la suite de la dernière assemblée générale.

La mise à jour de la liste des chargés de mission se fait en « temps réel » sur notre site grâce à notre Webmestre.

#### **Rappel des fonctions attribuées aux chargées de mission (2023-2026)**

- Webmestre, adhésions : Corinne PATERLINI
- Réseaux sociaux : Hélène FRANOUX ; Valérie RODIER-BELLEC
- Revue de l'AECIUT : Clémentine HOUGUE ; Anita MESSAOUI
- Projet FECODD : Valérie RODIER-BELLEC ; Pascal PLOUCHARD
- Numérique et pédagogie : Gaëlle CHARLES

## **4. LA REVUE *PRATIQUES DE LA COMMUNICATION***

Le Président cède la parole à Anita MESSAOUI pour un rapide point d'étape sur notre revue. Notre chargée de mission commence par retracer l'historique de notre revue, créée en 2019, avec cette ambition : afficher une orientation scientifique fortement marquée sans que soit abandonnée pour autant l'analyse critique de nos pratiques pédagogiques, le tout en faisant déborder le champ d'application du cadre strict des IUT.

### **4.1. BILAN : UNE REVUE EN PERTE DE VITESSE**

Si quatre numéros sont officiellement parus, avec un cinquième qui est en bonne voie, force est de constater que notre revue est en perte de vitesse. On le constate aisément au *volume* des deux derniers numéros... qui sont appelés à n'en former qu'un seul, pour une sortie en janvier.

Anita Messaoui avance plusieurs raisons à cela. Il faut reconnaître un légitime essoufflement de la part de notre vivier de contributeurs : de toute évidence, la pandémie et la mise en place de la réforme du BUT ont laissé des traces. Mais il est une autre raison, plus structurelle celle-là : la plateforme *Numerev* elle-même. À l'origine, le produit était présenté comme un outil clefs en main. À l'expérience, il s'est avéré que cet outil n'était pas aussi fonctionnel que cela. L'impossibilité d'accéder aux statistiques de lecture pose des difficultés de gestion de la revue. Avec ses problèmes récurrents d'affichage et de lisibilité, l'ergonomie de l'espace de lecture décourage les plus volontaires des évaluateurs. Et c'est sans compter sur les réponses de l'assistance techniques qui se font de plus en plus rares.

### **4.2. INTÉGRER LA PLATE-FORME *OPENÉDITION* : UN DÉFI AUSSI SALUTAIRE QU'AMBITIEUX**

Selon Anita Messaoui, la seule solution, qui ne peut être différée plus longtemps, consiste à quitter la plateforme *NumeRev*. Le choix s'est donc porté sur la plateforme *OpenEdition*, non pas pour un hébergement dans les « Carnets de recherche », mais bien dans le « Catalogue des

revues ». Mais pour que ce départ prenne tout son sens, il faut que la migration vers <https://www.openedition.org/catalogue-journals> soit totale en comprenant tous les numéros déjà parus. L'instruction de notre dossier prendra du temps, la procédure devant s'étendre sur six mois. C'est l'occasion, poursuit Anita Messaoui, de repenser en profondeur l'organisation de notre revue en mettant à profit cette « année blanche ».

#### **4.2.1. Un calendrier à repenser**

L'expérience, explique-t-elle, nous aura appris qu'il faut à tout prix éviter le mois de septembre pour les opérations de relecture. Elle envisage donc un nouveau calendrier selon les bases suivantes : un appel à communications en septembre pour un travail d'expertise en janvier.

#### **4.2.2. Une nouvelle structure avec deux Comités**

Intégrer la plate-forme *OpenEdition* implique de se conformer au nouveau cahier des charges. Cela nécessite une profonde restructuration de notre organisation avec la constitution de deux Comités : le « Comité de rédaction », constitué *a priori* des membres de l'actuel Comité scientifique et le « Comité scientifique », pour les expertises.

##### **– Le « Comité de rédaction »**

Les changements à la tête de l'AECIUT font que Cécile Gavaille ne peut ne pas rejoindre ce nouveau Comité de rédaction. Anita Messaoui souhaite également élargir la base de ce Comité en faisant appel à Corinne Paterlini et à Gaëlle Théval ; ce qui doit compenser la sortie prévue de Sylvie Fabre et d'Ivanne Rialland.

##### **– Le « Comité scientifique »**

Le Comité scientifique est en cours de constitution. Ivanne Rialland et Sylvie Fabre sont naturellement appelées à y siéger, avec d'autres personnes, qui n'enseignent pas forcément en IUT. Anita Messaoui cite le nom de personnalités pressenties. L'objectif consiste à couvrir l'ensemble des domaines concernés, mais la liste n'est pas arrêtée et les propositions sont toujours ouvertes...

#### **4.2.3. De nouvelles thématiques à choisir**

Avec cette « année blanche », le répit que s'accorde la revue ne doit tout de même pas faire oublier de rechercher des sujets pour les prochains numéros. Les thématiques choisies pour les Rencontres peuvent toujours constituer une piste sérieuse. Mais, en tout état de cause, il reviendra au nouveau Comité de rédaction de se pencher sur cette question et d'arrêter son choix.

## **5. UN NOUVEAU SUPPORT DE COMMUNICATION : LE « ROLL-UP » DE L'AECIUT**

Pascal PLOUCHARD remercie Pascale Vergely qui a supervisé la création d'un « roll'up », un kakemono avec enrouleur, pour l'AECIUT. Avec ce nouveau support de communication, se félicite-t-il, l'Association aura désormais les moyens d'asseoir sa visibilité lors des différentes manifestations auxquelles elle participera ou qu'elle organisera. Il pense aux Rencontres, bien sûr, mais aussi au Prix d'écriture des IUT. Le texte porté par ce support de communication a été arrêté, après discussion, lors de la réunion du Bureau élargi le 7 novembre dernier. Le temps nous étant malheureusement compté, Pascal Plouchard ne peut ni en dire davantage ni même présenter la maquette aboutie.

Pascale VERGELY indique toutefois que si la maquette est désormais finalisée, il reste à l'Association de passer l'ordre d'impression et de payer la facture. C'est au nouveau Trésorier qu'incombera cette tâche.

---

Pascal PLOUCHARD lève la séance à 12h15, le temps de la pause méridienne. L'ordre du jour, qui comprend impérativement la tenue des Rencontres de Brest, n'étant pas épuisé, l'Assemblée générale est appelée à poursuivre ses travaux après le repas offert par l'Association.

---

## **6. LES 24<sup>E</sup> RENCONTRES DE L'AECIUT : BREST (6-7 JUIN 2024)**

La séance reprend à 14h30. Compte tenu de l'absence prévue de Pascale Vergely pour l'après-midi, l'effectif est de 13 membres, pour 4 pouvoirs, soit 17 votants.

Pascal PLOUCHARD remercie Valérie Rodier-Bellec d'avoir accepté d'organiser les prochaines Rencontres à Brest. Le temps imparti ne permet toutefois pas à cette dernière de présenter les éléments d'ordre logistique de ces Rencontres. Priorité est en effet donnée à l'établissement du programme. Quelles thématiques travailler ?

### **6.1. L'IA GÉNÉRATIVE : PRATIQUE ET USAGES PÉDAGOGIQUES**

#### **6.1.1. Une formulation à affiner**

L'intelligence artificielle générative apparaît de toute évidence comme une thématique incontournable. Mais encore faut-il trouver une formulation précise pour l'appel à communications. Gaëlle CHARLES propose l'intitulé suivant : « Les rapports à l'IA et leurs représentations ». Avec sa contre-proposition, « L'IA générative : pratiques et usages pédagogiques », Pascal PLOUCHARD parvient à englober le cas des étudiants et des représentations tout en se faisant plus précis. Les prises de parole successives justifient cette orientation.

#### **6.1.2. Discussions**

##### ***- Une IA générative de plus en plus présente dans notre environnement***

Pascal PLOUCHARD relève la part croissante de l'utilisation de cette IA générative dans le quotidien. Il prend le domaine de l'immobilier, avec la rédaction des annonces, même s'il trouve que le résultat n'est pour l'instant pas très créatif.

Anita MESSAOUI indique que l'IA générative fait désormais partie intégrante *de notre quotidien d'enseignant* avec les outils que nous utilisons et faisons utiliser à nos étudiants. Elle est déjà intégrée dans *Canva* pour la création de posters ou d'animations ; ce que confirme Clémentine HOUGUE. Anita MESSAOUI nous confie également savoir profiter des ressources de l'IA générative dans la préparation de ses propres cours ; ce qui lui fait gagner un temps précieux. Elle obtient ainsi différents scénarios de simulations de conflits. Les études de cas ainsi générées sont pleinement satisfaisantes : elles sont vraisemblables, cohérentes et logiques.

### **– Communiquer avec l’IA générative devient désormais une compétence à maîtriser...**

Intégrant le fait qu’il faut savoir parler à la machine, Anita MESSAOUI pense que l’on pourrait solliciter un de ses vacataires pour une intervention sur la « promptologie », la « science » de la rédaction de « méga-prompts », ces consignes précises à donner à l’IA générative pour obtenir les résultats les plus satisfaisants.

## **6.2. L’ÉTHIQUE DANS LA COMMUNICATION**

### **6.2.1. Une proposition à discuter**

Pascal PLOUCHARD suggère une deuxième thématique portant sur « l’éthique de la communication ». Il a déjà en tête une formulation choc : « *La force obscure* de la communication ». Il signale à cet égard le livre de David Colon, *La Guerre de l’information : les États à la conquête de nos cerveaux*. Dans le cadre de la sensibilisation à l’esprit critique face au complotisme, le nom d’Élisabeth Feytit est également avancé pour son podcast « Meta de choc », même si Anita MESSAOUI fait remarquer que cette ancienne adepte du « New Age » ne fait pas toujours l’unanimité.

La discussion aborde alors un aspect particulier, le management, avec la réflexion critique de Ghislain Deslandes, philosophe et professeur à l’ESCP Business School. De là on glisse à la question du « bien-être » et du « mal-être » dans les organisations. Mais est-ce réellement un des domaines couverts par nos PN ?, s’interroge Loyal KANAAN-CAILLOL. Pour elle, ce n’est en effet plus de la « communication ». Certes, s’il est vrai que c’est une thématique connexe, nous la retrouvons bien dans certains PN, précise Pascal PLOUCHARD. Quoi qu’il en soit, Cécile GAVOILLE et Anne-Marie HINAULT s’accordent à dire que ce sont là des thématiques qui s’intègrent parfaitement bien dans la dimension « éthique » envisagée.

Pascal PLOUCHARD revient sur la connotation péjorative que revêt « la com » avec son omniprésence dans la sphère médiatique. Valérie RODIER-BELLEC nous fait part de sa méfiance à l’égard de la « communication engageante », qui frise, selon elle, la manipulation. Cécile GAVOILLE pense à Dominique Wolton, qui s’attache à définir précisément la communication et ses valeurs en critiquant tout ce que l’on en fait actuellement.

### **6.2.2. De l’importance de « l’identité »... jusque dans nos cours**

L’éthique de la communication semble faire consensus comme thématique à retenir. C’est un sujet important, vu le contexte, précise Cécile GAVOILLE ; il touche toutes les personnes et dépasse nos propres « identités ».

Ce mot fait réagir Pascal PLOUCHARD, qui présente brièvement un de ses TP en PPP. De manière à susciter la perplexité et la réflexion de ses étudiants, il leur a proposé une succession de pas moins de dix-huit définitions de la fameuse « identité ». Sur ce point, il a beaucoup apprécié l’ouvrage de Julia de Funès, *Le siècle des égarés*, qui dresse un constat pertinent des affres de la « passion identitaire » contemporaine et, partant, de l’identité.

C’est l’occasion pour Giovanna MUSILLO d’expliquer comment elle aborde pour sa part cette question de « l’identité » : elle fait réaliser à ses étudiants un *yearbook*, un « album de promotion » (qui couvre donc les trois années de BUT) grâce à l’outil *Canva*.

### **6.2.3. Quel intitulé finalement choisir ?**

Si la thématique « Éthique de la communication » fait toujours consensus, la formulation, elle, reste soumise à discussion. À la proposition de Loyal KANAAN-CAILLOL « Éthique de l'information et de la communication », Pascal PLOUCHARD préfère « Éthique dans la communication ».

## **6.3. UNE SOUS-THÉMATIQUE D'IMPORTANCE : LA COMMUNICATION INTERCULTURELLE**

### **6.3.1. L'émergence de l'interculturel**

Cécile GAVOILLE dégage une sous-thématique dont elle met en valeur toute l'importance : l'interculturel. Elle insiste tout d'abord sur la notion d'altérité. Il est capital, rappelle-t-elle, de savoir reconnaître l'autre à la fois dans sa différence et sa similitude. Valérie RODIER-BELLEC abonde dans son sens : c'est bien un travail que nous avons à mener avec nos étudiants... qui ne sont guère dans cette logique-là. Cécile GAVOILLE souligne le fait que l'actualité brûlante, avec ses conflits à travers le monde, ne facilite pas notre tâche, notamment dans les grandes agglomérations et la région parisienne.

### **6.3.2. Réflexions d'ordre théorique sur la question**

Sur le plan théorique, Loyal KANAAN-CAILLOL évoque Edward T. Hall pour ses travaux sur la proxémie comme pour sa réflexion sur la culture, avec son application à la « culture de l'entreprise ». Anna KHALONINA, très sensible à cette question de l'interculturalité pour des raisons à la fois personnelles et professionnelles, cite le nom du ghanéen Kwame Anthony Appiah, philosophe et théoricien de l'identité. Elle retient tout particulièrement de sa lecture que chaque communauté peut avoir ses valeurs. La précieuse leçon de vie qu'elle garde est la suivante : si l'on a le droit de ne pas être d'accord, on a le devoir d'être à l'écoute.

Dans le fil de la discussion, Cécile GAVOILLE nous fait découvrir *L'éducation interculturelle*, de Martine Abdallah-Pretceille. L'autrice de ce petit « Que sais-je ? » distingue très précisément « l'universalité » de « l'universalisme ». Elle insiste sur le fait que nous sommes tous traversés par une époque. Cécile Gavoille a également retenu le concept d'héritage : nous avons le droit de reprendre certaines normes culturelles qui nous ont été léguées, mais nous avons aussi le droit d'en refuser certaines autres. En présentant ce que devrait être une authentique éducation interculturelle, Martine Abdallah-Pretceille a rédigé en quelque sorte, conclut Cécile Gavoille, un manifeste pour une éducation à la complexité.

D'autres références bibliographiques sont convoquées à propos de cette sous-thématique. Giovanna MUSILLO conseille la lecture de l'essai profond d'Ibrahim Maalouf, *L'identité meurtrière*. Pascal PLOUCHARD évoque la sociologue Eva Illouz, que l'on connaît pour son *Happycratie. Comment l'industrie du bonheur a pris le contrôle de nos vies*. Il pense plus particulièrement à son ouvrage *Les Émotions contre la démocratie*. Sur le populisme, ajoute Pascal PloucharD, il convient de citer la réflexion de Pierre Rosanvallon, avec son ouvrage *Les Épreuves de la vie. Comprendre autrement les Français*.

### **6.3.3. Partage de pratiques**

La discussion qui se poursuit pousse les uns et les autres à faire état de la manière dont cette question est abordée en cours.

Cécile GAVOILLE indique travailler sur l'interculturel en apportant certes aux étudiants de la matière théorique, mais en l'agrémentant d'aspects pratiques. Elle fait ainsi référence à la pièce de Leslie Kaplan, *Louise, elle est folle*, avec ses deux personnages en scène qui commentent les actions d'un troisième, Louise. Certains extraits de cette pièce sont pour elle matière à un atelier d'écriture sur cette thématique : ses étudiants ont à en réaliser des pastiches.

Clémentine HOUQUE déplore le fait qu'il est bien difficile de trouver des exemples en termes de « communication interculturelle » qui ne soient pas des clichés éculés. Pour que nous renouvelions notre matière, elle nous fait découvrir le site internet *Gestion des Risques Interculturels. Entreprises & Management Interculturel*, disponible à l'adresse suivante : <https://gestion-des-risques-interculturels.com/>. Son auteur, Benjamin Pelletier, est consultant et formateur en management culturel.

### **6.3.4. Une idée de conférence pour les Rencontres**

Revenant plus précisément au programme de nos Rencontres, Anita MESSAOUI livre une piste à explorer en nous donnant le nom d'Alexander Frame, de l'Université de Bourgogne. Peut-être pourrait-il intervenir sur cette question de l'interculturalité, dont il est spécialiste<sup>1</sup>.

Le temps passant très vite, Pascal PLOUCHARD reprend les intitulés des différentes thématiques qui se sont dégagées. Mais faut-il inscrire deux ou trois thèmes au programme des Rencontres ? Ne vaudrait-il pas mieux, en effet, scinder « Éthique dans la communication » en deux pour donner ainsi toute sa place à la « Communication interculturelle » ? Faute de temps, la réflexion sur le programme des Rencontres sera à affiner par le Bureau sur la base de cette discussion. La Présidente et la Vice-Présidente se chargeront de l'appel à communication avec toutes les autres bonnes volontés.

---

Pascal PLOUCHARD clôt alors cette assemblée générale ordinaire à 15h15 pour lancer aussitôt la réflexion sur notre projet de manuel.

---

Le 15 janvier 2024

Le Secrétaire

*Jean-Louis Fort*

La Présidente

*C. Gavaille*

---

<sup>1</sup> FRAME, A. *Communication et interculturalité. Cultures et interactions interpersonnelles*. Paris : Hermès/Lavoisier, coll. « Forme et sens », 2013, 334 p.

## ANNEXE 1. DÉCOMPTE DES PERSONNES PRÉSENTES ET DES POUVOIRS



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023

Vendredi 8 décembre 2023  
IUT de Paris – Rives de Seine  
143 avenue de Versailles  
75016 Paris

Bâtiment Versailles – site Mirabeau  
salle 2 sous amphi

**10h30-12h00**

#### Liste des membres à jour de leur cotisation qui se sont annoncés (courriel ou formulaire)

*Liste arrêtée au 20 nov.*

CHARLES Gaëlle	IUT de l'Indre (GEII)	
FORT Jean-Louis	IUT Nord Franche-Comté	
GAVOILLE Cécile	Orsay (Chimie)	
HINAULT Anne-Marie	Paris Rives de Seine (TC)	
HOUGUE Clémentine	Le Mans (MP)	
KANAAN-CAILLOL Layal	Orléans (Info)	
KHALONINA Anna	Valenciennes (GMP)	
MESSAOUI Anita	Montpellier-Sète (Info)	
PATERLINI Corinne	Nord Franche-Comté (Info)	

1/2

<i>Musiklo Jout</i>	<i>Rouen</i>	<i>Auslo</i>
PLOUCHARD Pascal	Bordeaux (MP)	<i>Plouchard</i>
RAFFY-HIDEUX Peggy	Angers (GEII)	
RODIER-BELLE Valérie	Brest (GB)	
VERGELY Pascale	Bordeaux (GEII)	



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023

Vendredi 8 décembre 2023  
IUT de Paris – Rives de Seine  
143 avenue de Versailles  
75016 Paris

Bâtiment Versailles – site Mirabeau  
salle 2 sous amphi

**10h30-12h00**

---

### Liste des membres à jour de leur cotisation qui ont donné un pouvoir

---

*Liste arrêtée au 1<sup>er</sup> décembre.*

<b><i>Membre à jour de sa cotisation</i></b>	<b><i>donne pouvoir à</i></b>	<b><i>date du formulaire</i></b>
BOLOU-CHIARAVALLI Christine Nord Franche-Comté (RT)	Jean-Louis FORT	10 nov.
LAFONT-TERRANOVA Jacqueline Membre d'honneur	Loyal-KANAAN CAILLOL	8 nov.
MICHEL Anne-Céline Niort (GEA)	Corinne PATERLINI	9 nov.
NIVET Laurence Le Havre (Info)	Corinne PATERLINI	10 nov.

### **Avares cognitifs : que votre règne advienne !**

Me voici au terme de mon mandat de président. Et donc à la nécessité de clore ma liste de rapports moraux. Non sans une certaine joie ! Ce sera désormais à ma successeuse (comme les Canadiens l'écrivent !) de se creuser les méninges pour rédiger à la fois un bilan et une ouverture : c'est ainsi que j'ai toujours conçu cet exercice. Mais il ou elle pourra se contenter du bilan ! Et déléguer à la vice-présidente la dimension prospective... Je suis sûr qu'elle sera ravie.

J'ai pris l'habitude de titrer ce rapport. Le rapport précédent était intitulé « **Enseignant.e.s en IUT : entre technologisme et technocritique, la route est acrobatique** ». Rapport dans lequel j'interrogeais le « t » de technologie. Continuons à interroger ce point nodal. Le titre 2023 vous paraîtra peut-être un peu fort. C'est pourtant bien ce que certaines innovations technologiques font déjà advenir.

Rappel des faits. Depuis quelques années, l'Intelligence artificielle a franchi une barrière. Celle-ci est désormais « générative ». Et les formations à l'emploi des LLM (large languages models), dont le plus célèbre est *ChatGPT* (pour *Chat Generative pre-trained transformer*) se multiplient.

Permettez-moi une petite anecdote. La semaine dernière, j'ai élaboré un TP d'évaluation qui portait sur la contraction de texte. J'ai choisi un article de journal que j'ai résumé, pour déterminer le volume de mots que je pouvais raisonnablement demander aux étudiants, et pour calibrer le temps d'élaboration. J'ai dû mettre un peu plus d'une heure. J'ai ensuite donné le sujet à ma collègue vacataire en lui disant de le faire et de comparer avec mon corrigé. Elle a mis 1h 30. Puis elle m'écrit qu'elle avait également demandé à *ChatGPT* de faire le résumé. Et que cela lui semblait « *pas trop mal* ». Je découvre donc la version du robot : en effet, mis à part une erreur de méthodologie du résumé et une ou deux reformulations pas très heureuses, ça le fait ! D'autant plus que ça lui a pris 5 secondes. 5 secondes d'un côté, 1h30 de l'autre : le calcul est vite fait. Battus à plate couture. Terrassés.

Évidemment, vous sentez poindre mon embarras, puisque, d'habitude, je demande aux étudiants lors du TP de rédiger avec un traitement de texte et de déposer le travail sur Moodle. Car utiliser un ordinateur pour écrire, c'est bien pratique. Mais le service informatique ne m'a pas encore installé un logiciel qui permette de vérifier si les étudiants se connectent à la bête : ma demande est à l'étude ! Donc retour à la version papier...

Au-delà de cette petite anecdote, on peut se demander s'il est toujours souhaitable, raisonnable et éthique de confier sa rédaction aux robots. Car tout cela va bien plus loin qu'une histoire de triche. Je jette quelques remarques, qui n'ont d'autre but que d'introduire une réflexion plus vaste, et de me faire un peu l'avocat du diable, histoire d'exercer notre esprit critique.

- 1<sup>er</sup> point : pourquoi enseigner l'art de la contraction de texte, puisqu'une machine peut le faire ? Et pourquoi finalement enseigner l'écrit ? Plus qu'un outil d'aide à l'écriture (comme peuvent l'être les dictionnaires, et les traitements de texte) la force de *ChatGPT* est de produire un texte synthétique, en réponse à des prompts posés, l'intervention humaine se réduisant à formuler ses demandes successives. Si j'accède à une technologie qui fait le travail à ma place, pourquoi m'en priverai-je ?
- C'est du reste mon 2<sup>e</sup> point. L'argument souvent avancé est que l'utilisation de telles plateformes nous libère de l'angoisse de la page blanche. L'écrit ainsi est perçu comme une besogne. Certes, quand l'écrit est besogneux, quand les textes sont répétitifs, en effet, l'IA rend service. Cela permet aux professionnels de consacrer du temps à des tâches plus gratifiantes. Mais encore faut-il monter en compétences pour pouvoir rédiger des documents aux contenus plus complexes, et pour être capable d'analyser ce que le robot propose. Car si l'on laisse rentrer en masse cet outil dans les classes, l'enseignant se dédouane complètement de l'apprentissage de l'écrit, et s'empêche de faire évoluer ses pratiques pédagogiques. Avant d'avoir recours massivement à cette technologie, encore faudrait-il intégrer les apports riches de la didactique de l'écrit, depuis les années 2000, qui sont malheureusement encore largement ignorés dans l'enseignement secondaire, voire rejetés. Je renvoie au livre de Jean-Louis Chiss et Jacques David, *Didactique du français et étude de la langue*, datant de 2011, mais dont le constat n'a pas vieilli. Dans le chapitre intitulé « [La linguistique et la didactique sont-elles responsables de la « crise » de l'enseignement du français ?](#) », faisant le point sur 20 ans de polémique, les auteurs rappellent l'ignorance de la didactique et des évolutions disciplinaires et dénoncent « le discours impressionniste ignorant l'empirique comme le théorique. » Au lieu de faire confiance aveuglément aux algorithmes, faisons d'abord confiance aux sciences du langage et aux didacticiens qui fournissent des savoirs précieux. Les récentes recherches sur l'enseignement de l'écrit dans l'enseignement supérieur (Lafont-Terranova, Niwese, Scheepers, etc.) que nous essayons de relayer au sein de l'association, ne font qu'appuyer notre point de vue.
- 3<sup>e</sup> point. Ne faut-il pas craindre une perte de la compétence écrite avec l'abus de cette pratique ? On sait qu'à force de ne plus lire et ne plus écrire, une perte de compétences s'effectue au fil des ans, et l'on bascule dans l'illettrisme. Les chiffres de l'enquête Information et Vie Quotidienne 2011 (IVQ), publiée sur le site de l'INSEE sont clairs : 24% des 60-65 ans ont des difficultés en compréhension de l'écrit et en calcul. Si l'on délègue trop à l'intelligence artificielle, qui nous facilite la vie et fait gagner du temps, on risque aussi d'y perdre en compétences.
- 4<sup>e</sup> point. L'IA libère des tâches fastidieuses, et peut permettre aux professionnels de se concentrer sur des tâches plus créatives. Les gains de productivité générés peuvent être réels. Il y a déjà un certain temps que les entreprises utilisent les robots pour générer du texte. L'introduction de ces nouvelles technologies est commandée par une logique de réduction des coûts. Soit. Motif parfaitement acceptable dans le champ économique. Mais dans le champ pédagogique, devons-nous suivre les mêmes impératifs ? L'argument de dire que c'est là et qu'on doit faire avec est un argument paresseux, voire dangereux. Aurélien Barrau, dans son dernier ouvrage, *L'Hypothèse K*, réfléchit sur la place de la science, et interroge notamment l'évidence de la technoscience. Je vous lis l'extrait.

La sphère technique est sans doute l'unique bulle de l'esprit dans laquelle règne un principe de déraison métastatique qu'aucune autre branche de la pensée humaine ne

tolérerait. Elle a érigé en principe fondateur le dérégulateur le plus éthiquement inepte, esthétiquement déplorable mais pratiquement efficace qui soit : « Ce qui peut être fait doit être entrepris au simple motif de sa possibilité. »

- 5<sup>e</sup> point. Le recours aux agents conversationnels affaiblit la pensée critique : quelle confiance et quelle crédibilité accorder aux sources ? *ChatGPT* ne répond pas vraiment à la question posée : il se contente de synthétiser des réponses trouvées sur Internet sur un sujet donné, et de le rédiger sur la langue la plus proche de celle d'un humain. Et le bien-fondé de la réponse est invérifiable, dans la mesure où les sources ne sont pas citées. Aurélien Barraud rappelle dans son dernier ouvrage que la qualité des intelligences artificielles semble décroître légèrement dans certains domaines. Pourquoi ? Parce qu'« Internet étant inondé d'images et de textes générés par des machines, les algorithmes commencent à ne plus "s'entraîner" sur des photographies réelles ou des créations littéraires authentiques mais sur les ersatz générés par ces mêmes codes informatiques ».
- Continuons sur ce point des sources. Je rapporte une anecdote toute fraîche, que m'a livrée mercredi dernier une collègue physicienne. Celle-ci demandait à des étudiants SGM d'effectuer des recherches bibliographiques, et de réaliser une synthèse à partir des sources trouvées. Elle a ramassé les travaux qui étaient plutôt corrects. Mais pour vérification, elle a demandé le travail à *ChatGPT* sur un des sujets. Je résume sa requête : « Attendus de la synthèse bibliographique : Connaitre les moyens de caractérisation du caractère hydrophile/hydrophobe d'une surface. Connaitre quelques exemples de matériaux hydrophobes et leurs applications. » Le résultat que lui propose l'agent conversationnel lui semblait plutôt médiocre. Elle reprécise sa demande : « il faudrait que le rapport soit plus long et cite ses sources ». Le robot s'exécute et donne une liste de 4 références (toutes en anglais). Ma collègue ne retrouve pas la trace de la 1<sup>re</sup> référence. S'en suit un nouveau dialogue. Je vous passe les détails, mais ça vaut son pesant d'or ! Toutes les sources sont bidons. Mais, tel le gendre idéal, le robot est très poli, il s'excuse. Je le cite : « Je m'excuse pour la confusion, et il semble y avoir eu une erreur dans la référence citée. Veuillez noter que les références citées dans ma réponse précédente étaient fictives et n'ont pas été réellement publiées. Elles ont été incluses dans le but d'illustrer la manière dont les références peuvent être présentées dans un rapport. Je m'excuse pour tout malentendu. » Conclusion : non seulement *ChatGPT* pousse au crime, mais en plus, c'est un robot menteur ! Enfin, pas vraiment, puisqu'il n'a pas de modèle de vérité, et ne comprend pas ce qu'il écrit. Mais si l'on a la naïveté de penser que nos étudiants vont tous avoir le réflexe sérieux de vérifier ces sources, on peut en douter. G. Bronner (2021) rappelle que « 59% de personnes qui partagent des articles sur les réseaux sociaux n'ont lu que les titres et rien de leurs contenus ».
- 7<sup>e</sup> point. Toute ces productions se font au mépris total du droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Bien sûr, Open AI informe ses utilisateurs qu'il leur appartient de vérifier s'ils ne contreviennent pas aux droits des tiers, c'est-à-dire les droits de propriété intellectuelle (droit d'auteur et de marque). Mais aux États-Unis, la question est déjà sur la table : des artistes ont récemment déposé plainte contre des concepteurs de générations d'images artistiques, sans demander l'autorisation aux créateurs concernés. Dans la même veine, *ChatGPT* peut réutiliser les données générées par l'utilisateur, sans qu'aucune information ne soit délivrée à l'utilisateur qui a fait la requête. C'est le principe même de l'IA : plus elle a de données, plus elle s'entraîne. Mais cette utilisation est contraire au Règlement Général de Protection des Données.

- Le 8<sup>e</sup> point concerne l'impact du numérique sur les émissions de GES. Le secteur du numérique augmente de 6% tous les ans ses émissions de GES. Ces émissions, qui représentent en 2021 3.5%, du total devraient doubler d'ici 2025, selon le *Shift Project*. En effet, les nouvelles capacités permettent de nouveaux usages – internet des objets, confort assisté et connecté, généralisations du smartphone, vidéos et streaming –, qui se développent et appellent de nouvelles capacités de réseaux. Mais cette augmentation des usages n'est pour l'instant pas compensée par l'efficacité énergétique. La matérialité du numérique en fait un système physique comme les autres, comme le rappelle la note du *Shift*, avec tous les impacts physiques et environnementaux qui en découlent. Comme les autres secteurs, la sobriété numérique est une nécessité. D'où l'interrogation légitime sur ces usages. Car, le secteur du « numérique ne deviendra pas soutenable par automatisme. » Depuis des décennies, les améliorations technologiques nous permettant de rendre le système moins énergivore sont systématiquement compensées par l'augmentation de nos usages : c'est le bien connu effet rebond. Le rapport conclut en ces termes : « Il est nécessaire de piloter nos réseaux et nos usages, pour passer d'un numérique compulsif à un numérique réfléchi. »
- Je soulignerai un dernier point. L'activité d'écriture d'un rapport ou d'un mémoire de recherche joue un rôle certain dans le processus de construction de l'identité professionnelle et de l'auctorialité, en cherchant à inclure les étudiants dans « la communauté des praticiens réflexifs à l'université » (Jaubert, Lhoste, 2019). Les anthropologues de l'écriture nous ont depuis longtemps enseigné que la lecture et l'écriture nous permettent de franchir un degré accru d'abstraction. L'écriture a une dimension « magique » (Olson, in Scheepers, 2021) : ce n'est pas qu'un simple outil mnémotechnique, elle a une fonction épistémologique essentielle. « La culture écrite contribue à la pensée, dans ce sens qu'elle transforme les pensées elles-mêmes en objets dignes de réflexion » (Olson). Le terme d'IA est un anthropomorphisme négatif, car il trouble la frontière entre le vivant et le non-vivant, et ne saurait se substituer aux dispositifs pédagogiques visant à développer l'esprit critique et la créativité. Notre but est de rendre compétents les étudiants, en matière de communication écrite notamment. Et certainement pas de fabriquer des « avars cognitifs », selon la belle expression de G. Bronner (2022). Cette montée en compétence passe par l'exercice de l'écriture et de la réécriture. Cette compétence s'effectue sur le temps long.

Cela posé, qu'on ne se méprenne pas sur ces propos. Il y a bien longtemps que les enseignantes et enseignants de communication ont intégré avec intérêt voire enthousiasme les outils numériques dans leur pratique professionnelle. Et l'intelligence artificielle peut être un facteur de progrès, par exemple dans le domaine de la médecine et de l'aide au diagnostic, ou dans celui de la traduction écrite. Mais, au regard de l'écosystème économique qui entoure ces technologies, et le poids des GAFAM dans cet écosystème, quand on déclare avec les meilleures intentions du monde qu'il faut veiller à un usage éthique des IA génératives, cela peut laisser assez circonspect. La question des usages et de l'éthique de l'intelligence artificielle reste encore à définir, notamment dans un cadre scolaire.

Il est clair que « le numérique devient tendanciellement, pour chacun, la médiation obligée au monde », affirme Marc Hunyadi dans l'ouvrage *Penser la transition numérique* (2023). Et il ajoute une remarque qui me paraît fondamentale.

Nous obéissons continument à des machines, ce qui est unique dans l'histoire de la technique, donc de l'humanité. Une vraie éthique du numérique devrait donc *protéger la vie*

*de l'esprit.* Je parle de vraie éthique du numérique, parce que celle dont nous disposons (l'éthique des droits et libertés individuels, telle que consignée dans les droits de l'homme, et qui structure de part en part, par exemple, le droit européen), est incapable de le faire. Elle protège les données personnelles, la vie privée, etc., mais ce n'est là qu'une éthique cosmétique par rapport aux vrais enjeux du numérique, qui engagent non les droits, mais le type d'humains que nous serons.

L'association propose donc de nommer un nouveau chargé de mission sur ces nouvelles technologies qui impactent nos pratiques pédagogiques. Car, selon la jolie formule de Divina Frau-Meigs, c'est à « l'intelligence collective de s'emparer de l'intelligence artificielle ». La première mission de cette collègue sera du reste de coordonner une enquête sur l'emploi de *ChatGPT* ou d'un logiciel équivalent chez nos étudiants et dans les équipes d'enseignants. Rendez-vous aux Rencontres de Brest pour les résultats !

Pour conclure sur une note plus optimiste, j'aimerais revenir sur quelques moments forts de l'année passée. Nos dernières Rencontres se sont déroulées à l'IUT d'Orléans les 1<sup>er</sup> et 2 juin derniers. Ces 22<sup>e</sup> Rencontres ont été l'occasion de nous former collectivement. Les temps d'échanges ont porté sur trois axes :

- le savoir-être et le travail en équipe ;
- l'enseignement de l'oral en BUT ;
- la place de l'enseignant-e d'expression-communication dans les SAÉ.

Nous remercions encore une fois Layal Kanaan-Caillol et la direction de l'IUT d'Orléans de nous avoir accueilli dans de très bonnes conditions, et d'avoir eu l'occasion, pour un certain nombre d'entre nous, de découvrir une très belle ville. Peu avant, à Bordeaux, et précisément à la médiathèque de Gradignan, le jury du prix d'écriture des IUT a eu le plaisir de lire la dernière sélection des textes reçus, et a récompensé 4 étudiants. Ce fut l'occasion pour nous de rencontrer une personne formidable et chaleureuse, la philosophe Laurence Devillairs, enseignante à l'université I Panthéon-Sorbonne. Laurence a animé ce jury avec passion, et a souligné la qualité des productions reçues. Le prix 2024 sera présidé par Elsa Godart, qui nous a fait l'honneur d'accepter cette mission.

Au terme de ce mandat de président, je voudrais remercier très fort toute l'équipe qui m'a soutenu lors de sept dernières années. Malgré notre temps forcément limité à consacrer à l'association, je crois que nous pouvons être très fiers du travail accompli. Je laisse avec enthousiasme les rênes de l'AECIUT et de ses 150 adhérents à ma successeure, et je lui souhaite de vivre ce mandat avec autant de plaisir que j'en ai pris dans cette nouvelle fonction.

Je remercie de leur présence toutes les personnes qui ont pu se déplacer pour notre Assemblée générale. Je remercie enfin la direction de l'IUT de Paris, et Anne-Marie Hinault, qui nous accueillent depuis longtemps. Et je déclare ouverte la 22<sup>e</sup> assemblée générale de l'AECIUT.

PS : si vous trouvez ce rapport moral trop long, je peux le faire résumer par *ChatGPT*.

Pascal PLOUCHARD

Président de l'AECIUT

### **Sources**

- Barrau A. (2023). *L'Hypothèse K. La science face à la catastrophe écologique*. Grasset
- Bronner G. (2021). *Apocalypse cognitive*. PUF
- Bronner G. (2022). *Les lumières à l'ère numérique*. Rapport de la commission.
- Caron M., Maurel R. (2023). *Penser la transition numérique. Vers un monde digital durable*. Les éditions de l'atelier
- Chiss J.L., David J. (2011). « La linguistique et la didactique sont-elles responsables de la "crise" de l'enseignement du français ? ». *Le français aujourd'hui*, HS01, 81-90.  
<https://doi.org/10.3917/lfa.hs01.0081>
- De la Motte Rouge H. (2023) « La propriété des contenus ChatGPT : enjeux et implications »  
<https://tlmr-avocats.com/la-propriete-des-contenus-chatgpt/>
- Frau-Meigs D. (2023). « ChatGPT : face aux artifices de l'IA, comment l'éducation aux médias peut aider les élèves » *The Conversation*
- Scheepers C. (dir.) (2021). *Former à l'écrit, former par l'écrit dans le supérieur*. Deboeck supérieur
- The Shift Project (mars 2021). « Impact environnemental du numérique : tendance à 5 ans et gouvernance de la 5G ». Note d'analyse rédigée par Ferreboeuf H., Efoui-Hess M., Verne X.  
<https://theshiftproject.org/article/impact-environnemental-du-numerique-5g-nouvelle-etude-du-shift/>